

# BULLETIN PAROISSIAL AOÛT 2025



## Communauté de paroisses du Sacré Cœur des Albères

### Des prêtres à votre service

des PRETRES à votre service :

M. le curé, l'abbé Christophe Kowalczyk

Presbytère, 28 rue de la Solidarité

66 700 ARGELES-SUR-MER

04 68 81 01 28 ou 07 48 15 24 61

Mr. le vicaire abbé Paul Diatta, 10 place

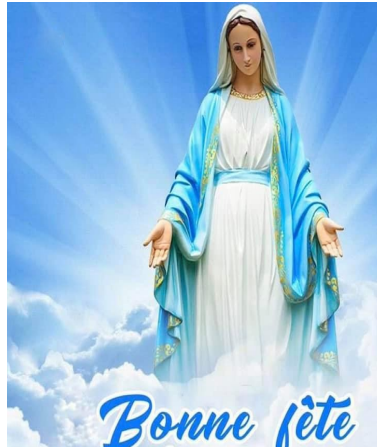
Arago, ST-ANDRE,

3 diacres : Fr. Courbet, G. Lormand M

Lavoux

PERMANENCE PAROISSIALE : mardi et

samedi de 10h à 12h, en l'église d'Argelès-



ve. 1 : 8h30 messe Argeles-Ville **adoration et salut du St-Sacrement**

sa. 2 : 8h30 messe Argeles-Ville, *suivie des confessions*

### 18<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire

sa. 2 : 18h messe Villelongue

di. 3 : 9h15 messe St-André

9h30 messe Argeles-Plage

11h messe Argeles-Ville, 11h messe Laroque-St Félix

ma. 5 : 8h30 messe Argeles-Ville

me. 6 : 8h30 messe Argeles-Ville

je. 7 : 8h30 messe Argeles-Ville

ve. 8 : 8h30 messe Argeles-Ville

sa. 9 : 8h30 messe Argeles-Ville

### 19<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire

sa. 9 : 18h messe Sorède

di. 10: 9h15 messe St André

9h30 messe Argeles-Plage

11h messe Argelès-Ville, 11h messe St Génis

ma. 12 : 8h30 messe Argeles-Ville

me. 13 : 8h30 messe Argeles-Ville

je. 14 : 8h30 messe Argeles-Ville

**je. 14 : 18h – Argeles Ville -VÊPRES -de la BSE Vierge Marie**

Pâques est la fête la plus importante du christianisme : elle célèbre la résurrection du Christ le troisième jour après sa mort, c'est-à-dire un dimanche.

Dès les débuts de l'Église, cette solennité était traditionnellement prolongée d'une octave, soit huit jours de prière et de joie institués officiellement sous le règne de l'empereur romain Constantin au IV<sup>e</sup> siècle. La Pentecôte, célébrée cinquante jours après Pâques, commémore, de son côté, le don de l'Esprit saint aux apôtres. Elle est alors considérée comme un acte fondateur de l'Église qui dirigera la destinée de l'Europe pendant plus d'un millénaire.

Là encore, la liturgie s'étendait parfois au lendemain, donnant naissance à la tradition du lundi de Pentecôte. Ces jours ont ainsi été sanctifiés par la liturgie avant d'être adoptés par la société civile, dans un monde où l'année chrétienne structurait la vie quotidienne.

Affirmer, comme François Bayrou, que le lundi de Pâques n'a plus de lien avec la religion, c'est ignorer plusieurs réalités. Pâques et Pentecôte demeurent intensément célébrées dans les paroisses, avec des veillées pascales, des baptêmes d'adultes, des messes solennelles et des rassemblements familiaux ancrés dans des traditions locales bien vivantes.

Un fait que certains responsables religieux semblent pourtant relativiser.

Estimant que cette affaire « *n'est pas un sujet religieux* », Mgr Bruno Valentin, évêque de Carcassonne et Narbonne, a également déclaré que « *le lundi de Pâques, c'est la date la moins impactante religieusement parmi tous les jours fériés catholiques* ».

Reconnaître l'impact religieux, même faible, d'une journée qualifiée de « *vestige* » tout en niant sa dimension religieuse, c'est faire preuve d'une logique pour le moins bancale. Ces déclarations, pour le moins étonnantes, semblent également oublier que la suppression progressive de jours religieux, quelle que soit leur importance, n'est pas sans conséquence sur la foi et sur la culture de notre pays. Elle ne peut qu'aggraver la déchristianisation déjà très avancée de la France en affaiblissant encore un peu plus la visibilité du christianisme dans l'espace public, déjà largement marginalisé.

ve. 15 **Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie,  
fête patronale de la France**

9h15 messe St. André

9h30 messe Palau, N-D. de l'Assomption, titulaire de l'église paroissiale

9h30 messe Argelès-plage

11h messes Argelès-ville, St-Génis

sa. 16 : 10h messe ermitage Ste-Marie del Vilar à Villelongue

10h messe ermitage N-D. de Vie à Argelès

**20<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire**

sa. 16 : 18h messe Montesquieu

di. 17: 9h15 messe St André

9h30 messe Argeles-Plage

11h messe Argelès-Ville, 11h messe St Génis

ma. 19 : 8h30 messe Argeles-Ville

me. 20 : 8h30 messe Argeles-Ville

je. 21 : 8h30 messe Argeles-Ville

ve. 22 : 8h30 messe Argeles-Ville

sa. 23 : 8h30 messe Argeles-Ville, suivie des confessions

**21<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire**

sa. 23 : 18h messe Palau

di 24 : 9h15 messe St André

9h30 messe Argeles-Plage

11h messe Argelès-Ville, 11h messe St Génis

ma. 26 : 8h30 messe Argeles-Ville

me. 27 : 8h30 messe Argeles-Ville

je. 28 : 8h30 messe Argeles-Ville

ve. 29 : 8h30 messe Argeles-Ville

sa. 30 : 8h30 messe Argeles-Ville, suivie des confessions

dimanche 24 août, à la sortie des messes,  
quête pour  
l'ŒUVRE DES CAMPAGNES  
pour l'aide au clergé rural

**22<sup>ème</sup> Dimanche du Temps Ordinaire**

sa. 30 : 18h messe Villelongue

di 31 : 9h15 messe St André

9h30 messe Argeles-Plage

11h messe Argelès-Ville, 11h messe St Génis

**Baptêmes ;**

sa. 2 : 11h Palau – Sasha DEZEGHER

di 3 : 11h St Genis – Mia GOLFETTO-THADET

sa 9 : 11h Montesquieu – Rosalie et Anaé BIGNOT

11h Palau – Elyam CAZABONNE COMPTE

di 10 : 11h St Genis – Inès et Hugo LEMAITRE

sa 16 : 11h Argeles – Luli OHEIX

11h Palau – Théo MALCORPS

sa 23 : 11h Villelongue – Céleste FIRMIN GUION

di 24 : 11h Argeles – Aylin Toscan ABAD VANOUICHE

di 31 : 11h St Genis- Aurel SCHWARZENBART

**Mariages :**

Sa 2 : 15h Argeles – Marie-Elodie ROSIER et Guillaume GOUT

C'est aussi oublier que le droit français, tout en étant laïque, reconnaît les traditions religieuses comme éléments du patrimoine culturel. À ce titre, ces fêtes n'appartiennent pas seulement aux croyants mais à la mémoire collective du pays.

Comme le disait Napoléon,  
« **une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole** ».

En faisant ainsi disparaître son héritage culturel et religieux, la France, dont l'Histoire ne se borne pas à celle de la République, continue sa longue dérive vers un possible et définitif naufrage civilisationnel.

**L'abbé Christophe Kowalczyk- curé**

**Groupes de prière à ARGELES :**

Mouvement Sacerdotal Marial  
4<sup>ème</sup> jeudi du mois à 16h30h, suivi de  
l'adoration du St Sacrement à 18h.  
- Rosaire de réparation aux outrages  
faits à Marie, 1<sup>er</sup> sam. du mois à 16h.

- Prière de louange, lundi 17h.  
Renseignements auprès d'Irène  
Lievremont au 06 68 87 61 95.

**Groupes de prière à MONTESQUIEU :**

Adoration Eucharistique chaque jeudi  
de 17h30 à 18h, suivie de  
Louange de 18h à 19h.

Équipe du Rosaire  
mercredi 2 août  
à St Genis à 15h à l'église

**Groupes de prière à Villelongue :**

tous mercredis de 15h à 16h  
- Mouvement Sacerdotal Marial,  
3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 15h à 16h

**Saint Augustin**

"A force de tout voir on finit par tout supporter... A force de tout supporter on finit par tout tolérer... A force de tout tolérer on finit par tout accepter... A force de tout accepter on finit par tout approuver !"

